



Convocation à gendarmerie : retard règlement impôts

Par **Guylaine31**, le **14/03/2011** à **13:44**

Bonjour, rnje suis en retard sur impot 2008 pour 20 000 euros. car j'"ai perdu mon emploi.rnje suis convoque a la gendarmerie de mon village.rnest la procedure habituelle ou est de l'intimidationrnpuis je me faire assister.rncordialementrna vous lire

Par **francis050350**, le **18/03/2011** à **16:46**

Bonjour , rnJe suis un ancien inspecteur des impôts et je peux vous assurer qu'il n'est pas possible que la gendarmerie vous convoque pour un tel motif.C'est au sujet d'autre chose.rnS'agissant des impôts en cause , l'administration a-t-elle engagé des "poursuites correctionnelles à votre encontre dans le cadre d'une activité professionnelle ?rnDans ce cas il ne saurait s'agir que de l'instruction des poursuites pour fraude fiscale.rnAvec mes excuses pour la rigidité de mes propos , mais si ce n'est pas le cas ci dessus et qu'un gendarme vous voit pour un simple rappel d'impôt n'hésitez pas à lui dire qu'il s'agit d'un abus de pouvoir et que vous demandez à voir son chef de brigade pour dénoncer. Y a-t-il un lien entre le gendarme et qq du service du recouvrement ? Cette affaire est très très bizarre.